

2021 HIVER PRINTEMPS

SÉJOURS
JEUNES

ZONES
ABC

THALES



SOMMAIRE HIVER-PRINTEMPS 2021



Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers



Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg



Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

HIVER

ÂGE	SÉJOURS	ACTIVITÉS	PAGE	CODE	NB ENF	TRANSPORT
SÉJOURS HIVER ZONES A et C (7 JOURS) DÉPART DIMANCHE 13 FÉVRIER AU SOIR / RETOUR DIMANCHE 21 FÉVRIER AU MATIN						
4 à 8 ans	BERNEX	Ski alpin / Raquettes	4	200	35	CAR DE NUIT
4 à 8 ans	HIRMENTAZ	Traineaux à chiens / Raquettes / Igloo	5	201	40	CAR DE NUIT
8 à 10 ans	LE DUCHET	Traineaux à chiens / Raquettes / Igloo	5	202	40	CAR DE NUIT
8 à 10 ans	SAINT-JEAN D'AULPS	Ski alpin / Raquettes / Igloo	6	203	30	CAR DE NUIT
10 à 12 ans	LES SAISIES	Traineaux à chiens / Raquettes / Biathlon	7	204	40	CAR DE NUIT
10 à 12 ans	ARÈCHES-BEAUFORT	Ski alpin / Raquettes	7	205	40	CAR DE NUIT
12 à 14 ans	RAID TRAPPEUR	Raid Trappeur	8	207	20	CAR DE NUIT
14 à 16 ans	LE GRAND BORNAND	Ski alpin / Initiation aux secours en montagne	8	208	30	CAR DE NUIT
14 à 16 ans	MONTGENÈVRE	Ski alpin	9	209	35	CAR DE NUIT
16 à 18 ans	LES DEUX-ALPES	Ski alpin	9	210	45	CAR DE NUIT
SÉJOUR HIVER ZONES A et C (7 JOURS) DÉPART DIMANCHE 13 FÉVRIER AU SOIR / RETOUR SAMEDI 19 FÉVRIER AU MATIN						
16 à 18 ans	LAPONIE	Découverte / Activités trappeur	8	211	20	AVION
SÉJOURS HIVER ZONES B et C (7 JOURS) DÉPART SAMEDI 20 FÉVRIER AU SOIR / RETOUR DIMANCHE 28 FÉVRIER AU MATIN						
4 à 8 ans	LE VILLARD EN CHARTREUSE	Ski alpin / Raquettes	4	300	30	CAR DE NUIT
8 à 10 ans	SAINT-JEAN D'AULPS	Ski alpin / Raquettes / Igloo	4	301	30	CAR DE NUIT
10 à 12 ans	ARÈCHES-BEAUFORT	Ski alpin / Raquettes	7	302	40	CAR DE NUIT
12 à 14 ans	ARÈCHES-BEAUFORT	Ski alpin / Raquettes	7	303	50	CAR DE NUIT
14 à 16 ans	LE GRAND BORNAND	Ski alpin / Initiation aux secours en montagne	8	304	35	CAR DE NUIT
16 à 18 ans	LES DEUX-ALPES	Ski alpin	9	305	30	CAR DE NUIT
SÉJOUR HIVER ZONES B et C (7 JOURS) DÉPART DIMANCHE 20 FÉVRIER AU SOIR / RETOUR VENDREDI 26 FÉVRIER AU MATIN						
16 à 18 ans	LAPONIE	Découverte / Activités trappeur	10	306	15	AVION

PRINTEMPS

ÂGE	SÉJOURS	ACTIVITÉS	PAGE	CODE	NB ENF	TRANSPORT
SÉJOURS PRINTEMPS ZONES A et C (7 JOURS) DU DIMANCHE 18 AVRIL AU SAMEDI 24 AVRIL APRÈS-MIDI						
4 à 8 ans	MÉRY-SUR-SEINE	Poney / Ferme pédagogique	12	400	35	CAR DE JOUR
8 à 10 ans	LA GUINALIÈRE	Sports mécaniques (moto et quad) / Danse / Bord de mer	13	401	25	CAR DE NUIT Départ samedi 17 au soir - Retour jeudi 25 avril
10 à 12 ans				402	30	
12 à 15 ans	KENT ANGLETERRE	Découverte	14	403	20	TRAIN
12 à 15 ans	COSTA BRAVA	Découverte	15	404	20	TRAIN
15 à 18 ans	LONDRES	Découverte	17	405	20	TRAIN
17 à 18 ans	NEW YORK	Découverte	19	406	20	AVION Retour jeudi 25 avril
SÉJOURS PRINTEMPS ZONE C (11 JOURS) DU DIMANCHE 18 AVRIL AU MERCREDI 28 AVRIL (EN FONCTION DES VOLS)						
12 à 14 ans	COROFIN IRLANDE	Découverte	14	410	20	AVION
14 à 16 ans	ANDALOUSIE	Découverte	16	411	15	AVION
14 à 16 ans	MAROC	Découverte	16	412	15	AVION
16 à 18 ans	MOSCOU SAINT-PÉTERSBOURG	Découverte	18	413	23	AVION
17 à 18 ans	LOUISIANE LA NOUVELLE-ORLÉANS	Découverte	19	414	17	AVION Retour jeudi 29 avril
SÉJOURS PRINTEMPS ZONES B et C (7 JOURS) DU DIMANCHE 25 AVRIL AU MATIN AU SAMEDI 1^{ER} MAI AU SOIR						
6 à 9 ans	TAUTAVEL	Cirque / Piscine	13	420	10	TRAIN + CAR
9 à 12 ans				421	15	
12 à 15 ans	KENT ANGLETERRE	Découverte	14	422	20	EUROSTAR + CAR
15 à 18 ans	NEW-YORK	Découverte	19	423	15	AVION Retour dimanche 2 mai

IMPORTANT

Cette brochure est éditée à titre d'information et ne constitue pas un document contractuel sur le contenu des séjours. En effet, des circonstances exceptionnelles indépendantes de notre volonté peuvent entraîner des modifications sur les dates, les itinéraires, les activités...

De même, le CIE se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance d'inscriptions, de supprimer ou de remplacer un séjour sans que cela donne droit à un quelconque dédommagement.

TRANSPORTS

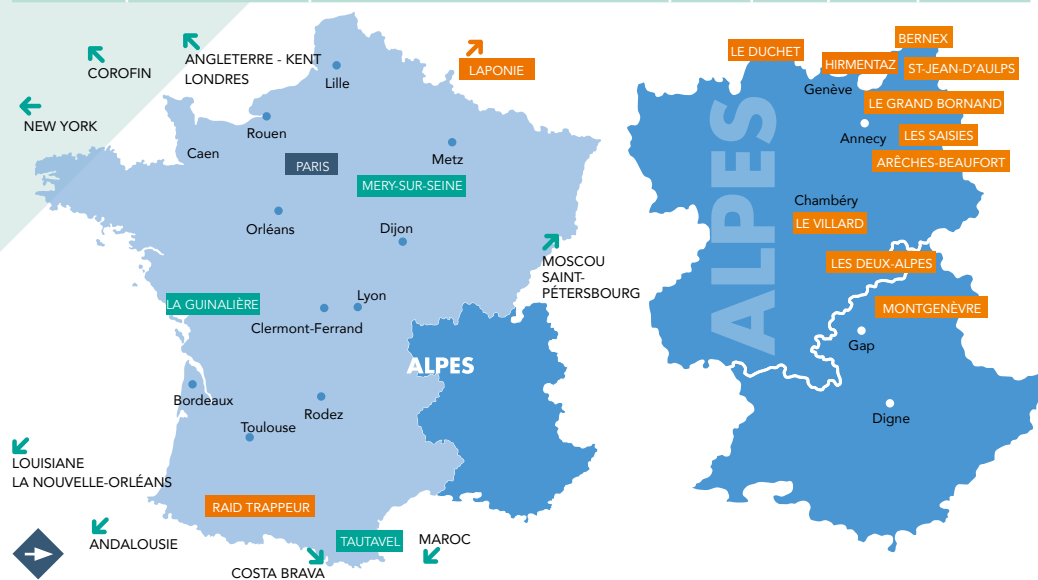
À partir de 2020, en complément des informations habituelles, vous trouverez dans le tableau ci-joint les dates réelles de départ et de retour des séjours.

PRIX

Le tarif des séjours a été communiqué à votre CSE. N'hésitez pas à contacter votre commission Vacances Jeunes.

TRANCHES D'ÂGE

Pour chaque tranche d'âge, le premier chiffre indique l'âge qu'il faut avoir au début du séjour et le second l'âge qu'il ne faut pas encore avoir au premier jour du séjour. Spécifiquement pour les 18 ans, nous autorisons l'inscription de jeunes ayant leur anniversaire pendant le séjour.



4/8
ANS

Pour les tout-petits, les séjours d'hiver sont plus orientés vers la découverte de la montagne et de la neige que sur la pratique du ski.

Le froid et l'humidité (surtout si on a beaucoup chuté...), l'altitude, les dépenses énergétiques, les difficultés liées à l'apprentissage, un attirail encombrant (le casque, les lunettes, les gants, etc.), tout cela fatigue rapidement les enfants. L'initiation au ski doit donc se pratiquer de façon très ludique, sous forme de jeux autour de la glisse et de l'équilibre, et être adaptée aux capacités de chacun. Nous privilégions les demi-journées de ski et lorsque celui-ci se déroule sur une journée complète, un repas chaud est servi sur les pistes.

En milieu de séjour, une journée sans ski est programmée et d'autres activités sont proposées. Les possibilités sont nombreuses en montagne : ainsi les enfants peuvent découvrir l'artisanat local, les productions fermières et goûter à toute la gamme des jeux de neige (la luge, les constructions d'igloos et de bonhommes de neige, etc.).

8/12
ANS

Bien que les débutants soient encore nombreux dans les effectifs de ces séjours, certains ont déjà acquis une petite expérience dans la pratique du ski.

Des groupes par niveaux sont constitués et un suivi journalier est réalisé par l'encadrement afin de noter les progressions et faire évoluer les enfants dans les modules d'apprentissage.

Le ski se déroule soit en journée complète soit en demi-journée pour permettre des temps de repos, notre préoccupation principale étant d'éviter les accidents suite à la fatigue accumulée. L'encadrement pendant cette activité est assuré par l'équipe d'animation du CIE.

12/14
ANS

Les stations choisies sont de qualité avec des domaines adaptés à tous les niveaux.

L'activité se pratique plus intensivement et de nombreux pique-niques sont organisés sur les pistes. Le soir, nos équipes assurent l'animation de veillées à thèmes avec une demande d'investissement en direction des jeunes.

14/18
ANS

Sur cette tranche d'âge, nous retrouvons des jeunes dont le niveau de ski est déjà confirmé.

Certains veulent vivre d'autres expériences. La pratique des activités est plus intensive et de nombreux pique-niques sont organisés sur les pistes. Le soir, nos équipes assurent l'animation sous forme de veillées à thèmes.

DÉROULEMENT DES SÉJOURS HIVER

HIVER



PARENTS

Pour avoir des nouvelles
des séjours, consultez
notre site internet
www.cie-thales.net



SAVOIE LE VILLARD EN CHARTREUSE

ZONES B/C : DU 20 AU 28 FÉVRIER

HÉBERGEMENT

Situé au cœur du Parc naturel régional de Chartreuse entre Grenoble et Chambéry (altitude de 950 m), le centre de vacances du Villard bénéficie d'un environnement exceptionnel entre forêts et montagnes (Le Grand Som - 2026 m). Chambres de 3 lits.

ACTIVITÉS

Ski alpin : l'activité se déroulera principalement sur les pistes de la station de Saint-Pierre de Chartreuse – Le Planolet, altitude 1100 à 1800 m, 24 pistes desservies par 16 remontées mécaniques. Si nécessaire, quelques cours pourront être réservés pour les débutants auprès de l'École du Ski Français.

En complément du ski : nous proposerons aux enfants un programme très ludique composé de jeux de neige (sortie en raquettes, luge, création de bonhommes de neige et construction d'igloos...). Les enfants pourront découvrir le milieu montagnard grâce aux nombreuses visites : ferme, fruitière (fromagerie traditionnelle de montagne), et aux rencontres avec des artisans savoyards.



SOMMAIRE



ADRESSE

Groupe du CIE Thales
Chalet « La Bonne Eau »
Le Songeon
74500 BERNEX

HAUTE-SAVOIE BERNEX

ZONES A/C : DU 13 AU 21 FÉVRIER



La commune de Bernex est située dans les Préalpes françaises entre le lac Léman et la Dent d'Oche (2228 m d'altitude).

Village typique du Chablais, avec ses chalets traditionnels au-dessus desquels se découpent les arêtes des proches massifs, Bernex plongera immédiatement nos jeunes vacanciers dans l'ambiance montagnarde. Facile d'accès, cette station est une destination idéale pour les plus jeunes grâce, notamment, à un domaine skiable adapté et une géographie idéale pour découvrir ses premiers sentiers en raquettes.

HÉBERGEMENT

Le chalet « **La Bonne Eau** » est implanté au cœur du village. Récemment rénové, le chalet est confortable et chaleureux. Chambres de 4 à 5 lits.

ACTIVITÉS

Ski alpin : le domaine skiable de Bernex s'échelonne entre 1 000 et 1 900 mètres d'altitude. Il comprend 4 pistes vertes idéalement aménagées et tracées pour permettre l'initiation au ski dans d'excellentes conditions.

Si nécessaire, quelques cours pourront être réservés auprès de l'École du Ski Français. Une sortie en raquettes encadrée par des moniteurs spécialisés sera également programmée.

En complément : nous proposerons aux enfants un programme très ludique composé de jeux de neige (luge, création de bonhommes de neige et d'igloo...) et basé également sur la découverte de l'environnement montagnard (visite de fermes, rencontre avec des artisans...).

ADRESSE

Groupe du CIE Thales
Centre permanent
de découverte de
l'environnement montagnard
Le Villard en Chartreuse
73670 ST-PIERRE D'ENTREMONT



HAUTE-SAVOIE HIRMENTAZ

ZONES A/C: DU 13 AU 21 FÉVRIER

HÉBERGEMENT

Le centre de vacances « Les Airelles » est situé dans la commune de Bellevaux à 30 minutes du Lac Lemman. Ce chalet au pied des pistes offre un accès privilégié aux activités hivernales. Le chalet est équipé de nombreuses salles et les chambres offrent une vue imprenable sur les pentes enneigées. Chambres de 2 à 8 lits.

ACTIVITÉS

Séjour sans ski : la situation géographique privilégiée de l'hébergement permet de découvrir les nombreux aspects de la montagne : la faune, la flore, la forêt, la ferme, la fromagerie...

De nombreuses activités nordiques (sauf ski) seront proposées aux enfants durant ce séjour : **1 séance de raquettes, 2 séances de chiens de traîneaux, 1 séance de construction d'igloo...** L'équipe d'animation proposera un programme très ludique composé de jeux de neige (luge, création de bonhommes de neige...).

Les enfants pourront découvrir le milieu montagnard grâce aux nombreuses visites : ferme, fruitière (fromagerie traditionnelle de montagne), et aux rencontres avec des artisans savoyards.

4/8 ANS
7 JOURS



SOMMAIRE



ADRESSE

Groupe du CIE Thales
Maison le Duchet
2 Les Pessettes
39150 PRENOVEL



JURA LE DUCHET

ZONES A/C: DU 13 AU 21 FÉVRIER

HÉBERGEMENT

Le chalet « Le Duchet » est situé sur la commune de Prenovel. Il est situé au cœur du Parc naturel régional du Haut-Jura, à 950 m d'altitude, à l'orée d'immenses forêts de résineux. Ce centre de vacances jurassien dispose de nombreuses salles, et un grand nombre d'activités pourront être proposées au départ du centre. Chambres de 3 à 6 lits.

ACTIVITÉS

Séjour sans ski : la situation géographique privilégiée du « Duchet » permet de découvrir les nombreux aspects de la montagne : la faune, la flore, la forêt, la ferme du Haut-Jura, la fromagerie...

De nombreuses activités nordiques (sauf ski) seront proposées aux enfants durant ce séjour : **1 séance de raquettes, 2 séances de chiens de traîneaux, 1 séance de construction d'igloo...**

L'équipe d'animation proposera un programme très ludique composé de jeux de neige (luge, création de bonhommes de neige...). Les enfants pourront découvrir le milieu montagnard grâce aux nombreuses visites : ferme, fruitière (fromagerie traditionnelle de montagne), et aux rencontres avec des artisans jurassiens (démonstration d'un tourneur sur corne...).

8/10 ANS
7 JOURS



ADRESSE

Groupe du CIE Thales
Centre de vacances
«Les Airelles»
Hirmentaz
74470 BELLEVAUX

HIVER

HAUTE - SAVOIE

SAINT-JEAN-D'AULPS

ZONES A/C : DU 13 AU 21 FÉVRIER

ZONES B/C : DU 20 AU 28 FÉVRIER



8/10 ANS
7 JOURS

HÉBERGEMENT

Ancienne ferme familiale savoyarde entièrement rénovée, le centre de vacances est situé à 10 mn de Morzine dans la commune de Seytroux. Ce petit village est à l'image de la vallée d'Aulps à la fois authentique et calme, tout en étant proche des sites touristiques.

L'environnement naturel remarquable de cette structure, le grand terrain qui l'entoure et ses nombreuses salles d'activités sont autant d'atouts qui permettront à l'équipe d'animation de proposer de nombreuses activités variées ; Chambres de 2 à 8 lits.

ACTIVITÉS

Ski alpin : l'activité se déroulera principalement sur le domaine skiable du Roc d'Enfer (situé entre 1000 et 2244 m d'altitude). Au cœur d'un paysage grandiose au pied du Roc d'Enfer, la station de Saint-Jean-d'Aulps possède un domaine qui permet la pratique d'un ski nature et itinérant, loin de la foule des grands domaines skiables : un ski tous niveaux au cœur d'une nature préservée.

Quelques cours seront réservés pour les débutants auprès de l'École du Ski Français.

Construction d'igloo : sous les conseils avisés des accompagnateurs en montagne, les jeunes pourront s'exercer à construire un igloo.

Une sortie en raquettes encadrée par un guide de montagne sera également au programme du séjour. Les enfants pourront découvrir le milieu montagnard grâce aux nombreuses visites : le chalet d'alpage (appartenant à la structure), ferme en activité, fromagerie (fromagerie traditionnelle de montagne), et aux rencontres avec des artisans.

ADRESSE

Groupe du CIE Thales
Centre « Echo des Montagnes »
Lieu-dit « Sous Seytroux »
74430 SEYTRoux



SAVOIE LES SAISIES

ZONES A/C: DU 13 AU 21 FÉVRIER

HÉBERGEMENT

Le chalet « Arc en Ciel » est situé à 500 m de la station des Saisies, proche d'Albertville, au cœur du vaste domaine skiable de l'Espace Diamant. De par son emplacement, le centre bénéficie d'un panorama exceptionnel sur la chaîne du Beaufortain. Chambres de 2 à 4 lits.

ACTIVITÉS

Séjour découverte de la montagne (sans ski) : de nombreuses activités nordiques seront proposées aux enfants durant ce séjour.

- 4 séances d'initiation à la conduite d'attelage de chiens de traîneaux avec des mushers.
- 1 séance de raquettes encadrée par un moniteur spécialisé.
- 1 séance de biathlon encadrée par l'Ecole de Ski Français des Saisies.

L'équipe d'animation proposera un programme très ludique composé de jeux de neige (luge, création de bonhommes de neige, grands jeux...). Les enfants pourront découvrir le milieu montagnard grâce aux nombreuses visites : ferme, fruitière (fromagerie traditionnelle de montagne), et aux rencontres avec des artisans.

ADRESSE

Groupe du CIE Thales
Chalet Arc en Ciel
4884, route des Saisies
Station des Saisies
73620 HAUTELUCE

10/12 ANS
7 JOURS



SOMMAIRE



ADRESSE

Centre du CIE Thales
Le Hameau des Champs
280, route de Coutalon
73270 ARÊCHES - BEAUFORT



SAVOIE ARÊCHES-BEAUFORT

ZONES A/C: DU 13 AU 21 FÉVRIER
ZONES B/C: DU 20 AU 28 FÉVRIER

10/14 ANS
7 JOURS



HÉBERGEMENT

Propriété du CIE Thales, le « Hameau des Champs » est situé à 25 km d'Albertville, au cœur du Beaufortain dans la jolie station d'Arêches-Beaufort.

Le centre dispose d'une salle de restaurant panoramique, de nombreuses salles d'activités et d'une piscine intérieure. Chambres de 2 à 4 lits.

ACTIVITÉS

Ski alpin : situé à 400 m du centre de vacances, le départ des pistes du domaine skiable d'Arêches-Beaufort (altitude 1050 à 2300 m) donne accès à 50 km de pistes desservies par 15 remontées mécaniques. Selon le niveau des skieurs, deux domaines seront proposés : le Planay ou le Cuvy.

Si nécessaire, quelques cours pourront être réservés pour les débutants auprès de l'École du Ski Français.

Pour permettre aux enfants de découvrir autrement la montagne, une sortie en raquettes encadrée par des moniteurs spécialisés sera programmée.

Ne pas oublier le maillot de bain pour profiter de la piscine intérieure du centre.



HIVER

PYRÉNÉES ARIÉGEOISES RAID TRAPPEUR ANGAKA

ZONES A/C : DU 13 AU 21 FÉVRIER

HÉBERGEMENT

La **base aventure Angaka** est installée en bordure du site du plateau de Beille (1800 m d'altitude), aux portes de l'Andorre et de l'Espagne. Le groupe sera hébergé dans un centre situé à Suc-et-Sentenac, au pied du plateau.

Quelques bivouacs dans les différents habitats du Grand Nord seront proposés au sein de la base (yourte mongole par exemple). Chambres de 3 lits.

ACTIVITÉS

Encadrés par des professionnels de la montagne, les jeunes seront initiés aux :

Ski de fond : l'espace nordique du plateau de Beille, premier site de ski de fond des Pyrénées, dispose de 70 km de pistes tracées entre 1800 et 2000 m d'altitude.

Traîneaux à chiens : accompagnés par des mushers (conducteurs), ils vivront des trajets inoubliables dans une nature encore vierge. Le soir, au bivouac, ils participeront aux soins et au nourrissage de leurs compagnons à 4 pattes.

Raquettes : moyen de locomotion indispensable du trappeur, les raquettes seront utilisées pour découvrir les grands espaces du plateau de Beille qui offre un panorama à 360° sur les Pyrénées.

Construction d'igloo : sur les conseils avisés des accompagnateurs en montagne, les jeunes pourront s'exercer à construire un igloo.

ADRESSE

Groupe du CIE Thales
Centre de montagne
J. et J. Nayrou
Village de Suc
09220 SUC ET
SENTENAC



12/14 ANS
7 JOURS

SOMMAIRE



HAUTE-SAVOIE LE GRAND BORNAND

ZONES A/C : DU 13 AU 21 FÉVRIER

ZONES B/C : DU 20 AU 28 FÉVRIER



14/16 ANS
7 JOURS

HÉBERGEMENT

Le centre est implanté dans le village traditionnel du Grand Bornand, station réputée du massif des Aravis, à deux pas de La Clusaz. Le chalet a été spécialement conçu et rénové pour l'accueil des jeunes. Il dispose de chambres spacieuses avec vue imprenable sur la montagne. Chambres de 4 à 8 lits.

ACTIVITÉS

Ski alpin : l'activité se déroulera sur le domaine du Grand Bornand avec vue sur les plus hauts sommets des Alpes, altitude de 1000 à 2750 m, 90 km de pistes soit 44 pistes desservies par 32 remontées mécaniques. Si nécessaire, quelques cours pourront être réservés pour les débutants auprès de l'École du Ski Français. En dehors des cours, les jeunes seront encadrés par nos animateurs. En complément, une formation aux secours en montagne avec un guide secouriste sera programmée (connaître les risques de la montagne, apprendre à se servir d'une sonde et à construire un abri avec la neige...).

ADRESSE

Groupe du CIE Thales
Chalet la Cordée - Lieu-dit « Villavit »
74450 LE GRAND BORNAND



HAUTES-ALPES MONTGENÈVRE

ZONES A/C : DU 13 AU 21 FÉVRIER

HÉBERGEMENT

Posée dans un paysage grandiose à 1860 m d'altitude et à 2 km de l'Italie, la station de ski de Montgenèvre combine le charme d'un village traditionnel de montagne haut-alpin au 5^e domaine skiable au monde.

Montgenèvre-Via Lattea qui propose 400 km de pistes ensoleillées à cheval entre les Hautes-Alpes françaises et l'Italie piémontaise typique : un cadre idéal pour un séjour de vacances au dépaysement garanti ! Le centre est situé au pied des pistes. Chambres de 4 à 6 lits.

ACTIVITÉS

Ski alpin : à Montgenèvre, deux domaines skiables sont proposés, celui de Montgenèvre (95 km de pistes), celui de Montgenèvre-Monts de la lune (110 km de pistes). Les pistes de ski de Montgenèvre serpentent entre 1860 m et 2450 m d'altitude sur un terrain majoritairement boisé et vallonné. Elles offrent une belle diversité de difficultés et de paysages, qui répondront à toutes les attentes des jeunes.

Des cours seront dispensés pour les débutants par des moniteurs professionnels. En dehors des cours, les jeunes seront encadrés par nos animateurs.

ADRESSE

Groupe du CIE Thales
Centre CJH
Rue de l'Église
05100 Montgenèvre

14/16 ANS
7 JOURS



SOMMAIRE

LES 2 ALPES



ISÈRE

LES DEUX-ALPES

ZONES A/C : DU 13 AU 21 FÉVRIER

ZONES B/C : DU 20 AU 28 FÉVRIER

HÉBERGEMENT

Située à 1650 m d'altitude, la station des Deux-Alpes est particulièrement réputée pour son domaine d'altitude accessible, même aux débutants. Les 47 remontées mécaniques desservant un domaine skiable jusqu'à 3568 m, avec l'un des plus grands glaciers skiables d'Europe. Le centre de vacances « le chalet d'Aka » est à 5 minutes à pied de la station et de ses remontées mécaniques. Chambres de 4 à 6 lits.

ACTIVITÉS

Ski alpin : véritable paradis de la glisse pour les skieurs débutants ou confirmés, le domaine des Deux-Alpes s'étend sur 425 hectares de pistes balisées dont 10 hectares non damés (17 pistes vertes, 45 pistes bleues, 22 pistes rouges, 12 pistes noires...).

Des cours seront dispensés par des moniteurs professionnels pour les débutants en ski alpin. En dehors des cours, les jeunes seront encadrés par nos animateurs.

ADRESSE

Groupe du CIE Thales
CHALET D'AKA
17 rue du Cairou
38860 LES DEUX-ALPES

16/18 ANS
7 JOURS



HIVER

FINLANDE LAPONIE

ZONES A/C : DU 13 AU 19 FÉVRIER

ZONES B/C : DU 20 AU 26 FÉVRIER

Les dates de départ/retour sont susceptibles de modifications.

Féeriques... Voici le mot qui convient le mieux aux paysages irréels du Grand Nord, en Ostrobotnie du Nord, en Finlande. Cette partie de la Laponie est particulièrement variée, grâce à de petites mais nombreuses collines, appelées tunturi, qui s'élèvent de la forêt boréale ponctuée d'une multitude de lacs... Positionné à 60 km au sud du 66° nord, l'endroit laisse voir le soleil et une belle luminosité au cours des semaines hivernales...

Les ambiances et ses immensités glacées, les forêts enneigées à perte de vue, les longs lacs gelés, les belles rivières sombres du parc national d'Oulanka : tout semble sortir d'un rêve...

HÉBERGEMENT

Le groupe sera hébergé dans des chalets en bois dans des chambres de 2.

Les petits déjeuners et les dîners seront servis à l'hôtel. Les jours d'activités, le groupe pique-niquera autour d'un feu ou dans une cabane au cœur de la nature...

ACTIVITÉS

Les jeunes seront initiés aux traîneaux à chiens accompagnés par des mushers (conducteurs), ils seront initiés à la conduite à travers des balades inoubliables dans une nature encore vierge. Le soir, au bivouac, ils participeront aux soins et au nourrissage de leurs compagnons à 4 pattes. Ils randonneront durant 4 jours en raquettes, moyen de locomotion indispensable du trappeur. Les jeunes seront initiés à la pêche au trou (pêche dans un lac gelé), à l'apprentissage de techniques de survie, la construction d'igloo, faire du feu dans la neige...

16/18 ANS
7 JOURS



FORMALITÉS

- Copie de la pièce d'identité à fournir 2 mois avant le départ
- Carte d'identité (ou passeport en cours de validité) obligatoire.
- Carte européenne d'assurance maladie.
- Autorisation de sortie du territoire

Voir détails p. 20



ADRESSE

Groupe du CIE Thales
Hotel Kuusamon portti
Kajaanintie 151, Kuusamo,
FINLAND



4/8
ANS

Parents, vous pensez inscrire pour la première fois votre enfant en centre de vacances ou bien vous avez déjà tenté l'expérience mais, lors de son précédent séjour, le vécu de votre enfant au quotidien est resté pour vous un grand mystère.

Pour toutes ces raisons, nous avons préparé à votre attention un petit texte (voir ci-contre) décrivant une journée traditionnelle dans un centre « petite enfance » du CIE. Au travers de ce courrier fictif, nous souhaitons vous faire partager notre approche pédagogique adaptée aux « tout-petits » dont on peut résumer les principaux préceptes, à savoir :

- l'enfant doit toujours être acteur de son séjour ;
- il doit se sentir en sécurité ;
- le centre doit être avant tout un lieu agréable et convivial ;
- le rôle de l'encadrement est de garantir un accompagnement de proximité tout en cherchant à faire progresser l'enfant dans la découverte de son autonomie.

En complément, vous pouvez également vous reporter à notre charte éducative afin de connaître les lignes directrices de notre action. Pour terminer, nous vous rappelons que, sur place, notre équipe pédagogique sera très attentive aux moindres difficultés d'adaptation de votre enfant. L'aspect affectif des relations entre lui et les animateurs sera privilégié afin de reformer pendant le séjour une cellule du type familiale. Bien entendu, en cas de problème, nous nous engageons à vous tenir informés.

8/14
ANS

Pendant la durée du séjour, tu vas pouvoir t'initier ou progresser dans de nombreuses disciplines (équitation, art du cirque, activités culturelles, etc.).

Notre équipe aura comme objectif de te rendre acteur de tes vacances. Pour cela, elle mettra en place un fonctionnement qui te permettra de choisir et, si tu le souhaites, de proposer. Ainsi, en complément des activités principales, une place sera consacrée à la réalisation de projets suggérés par les jeunes, s'ils cadrent bien avec notre démarche éducative.

Et puis, il y aura les moments informels, plus calmes et moins denses, qui pourront être l'occasion de satisfaire des besoins plus personnels (courrier, lecture, musique).

Le centre de vacances, c'est aussi un endroit où l'on apprend,

en fonction de son âge, à devenir plus autonome, comme par exemple :

- faire son sac à dos pour partir en camping ;
- préparer un itinéraire pour de grandes balades ;
- respecter le matériel mis à disposition ;
- mais aussi ranger sa chambre et ses affaires et bien d'autres choses encore...

La réussite d'une colo dépend bien souvent de l'implication de l'ensemble des participants dans tous les aspects du séjour. Cette période de vie en collectivité doit te permettre de t'épanouir dans la réalisation de projets communs en respectant tes propres envies, ton rythme d'acquisition.

14/18
ANS

Choisir de partir en vacances en camp itinérant, c'est choisir le dépaysement, le voyage, loin du quotidien. Partir en camp itinérant, qu'il soit sportif ou culturel, c'est éprouver le plaisir de l'aventure.

Une aventure maîtrisée dans ses grandes lignes, mais qui doit toujours laisser de la place à l'imprévu afin de pouvoir développer son sens de l'adaptation. C'est aussi vivre des émotions fortes liées à la découverte d'une région, d'un pays, d'une culture, d'un mode de vie. Alors, pour que la magie opère, il y a quelques petits ingrédients indispensables à mettre dans son sac à dos :

- avoir envie de découvrir les autres que ce soit pendant le séjour ou avant, en participant à la réunion ou au week-end de préparation du séjour ou en communiquant à travers les blogs et courriers ;
- contribuer à la réussite du camp, le succès d'un voyage ne dépendant pas uniquement des efforts de l'organisateur ou de l'équipe mais de chacun des membres du groupe. Une ambiance se construit ensemble ;
- vouloir apprendre à être autonome et accepter de se mettre au service de la collectivité ;
- préparer un repas avec deux, trois copains pour l'ensemble du groupe ;
- monter, démonter les tentes, installer le campement sans égarer ou abîmer le matériel ;
- vivre avec moins de confort ;
- s'exprimer sur l'itinéraire, faire des propositions d'activités en respectant le choix des autres.

SOMMAIRE

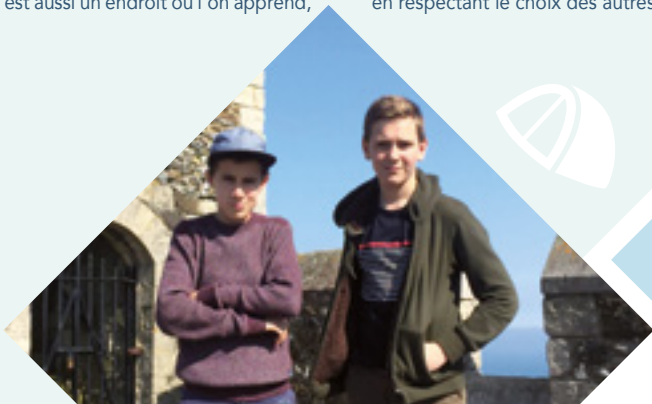
DÉROULEMENT DES SÉJOURS PRINTEMPS

PRINTEMPS



Ma journée au centre (séjour petite enfance)

Le matin, quand j'ai assez dormi, je me lève sans bruit. Il y a toujours un animateur à proximité pour m'aider à rejoindre la salle à manger. Avec mes copains qui sont déjà réveillés, je prends mon petit déjeuner. En attendant que tout le monde soit prêt, je vais dans la salle de jeux. Là, j'ai le choix de lire des BD ou de jouer, puis je retourne dans ma chambre, je fais une petite toilette et je m'habille avec l'aide, si besoin, de mon animateur, puis nous nous regroupons au point de rendez-vous. On me propose différentes activités, soit de participer à des ateliers à l'intérieur comme le maquillage, la fabrication de masques de plâtre et construire un herbier, ou de faire des activités à l'extérieur. Mais je peux aussi choisir de jouer avec mes copains et copines ou de rester avec l'animateur que je préfère. Ensuite, c'est l'heure de déjeuner et je choisis ma place à table, j'ai également appris à me servir tout seul. Après manger, c'est l'heure du temps calme. Je peux rejoindre des petites activités tranquilles, lire, dessiner, écrire à mes parents ou, si je suis un peu fatigué, aller me reposer dans ma chambre. Vers 14h30, un grand tournoi a été préparé ; on va s'amuser tout l'après-midi. Les animateurs nous indiquent les règles du jeu. Super, le directeur est présent pour jouer avec nous. Après un bon goûter, on retournera s'amuser un petit peu, puis ce sera le moment d'aller me doucher. Un animateur, si je ne sais pas encore le faire, m'expliquera comment bien me laver. Je n'oublie pas de mettre mon linge sale dans la corbeille, surtout si j'ai fait du poney. Pour mes petits bobos, je sais que je peux compter sur Joëlle, l'assistante sanitaire. En cas de besoin, c'est elle qui appellera le médecin. Vivement le repas, ce soir notre cuisinier a préparé des gâteaux d'anniversaire. On fera une petite fête, on chantera et dansera, puis nous irons nous coucher. Pour nous aider à nous endormir, notre animateur nous lira quelques contes. Chut ! pas de bruit, il y a quelques copains qui sont déjà au pays des songes. À demain...



AUBE MÉRY-SUR-SEINE

ZONES A/C : DU 18 AU 24 AVRIL

4/8 ANS
7 JOURS



SOMMAIRE

HÉBERGEMENT

Le gîte de Méry est implanté en Champagne, à 30 km de Troyes. Le village est traversé par la Seine ainsi que par le canal de la Haute-Seine. Le site est composé d'une ancienne ferme champenoise restaurée, entourée d'espaces verts et d'un centre équestre. Chambres de 6 à 8 lits.

ACTIVITÉS

Ferme pédagogique : les métiers de la ferme expliqués aux enfants (l'élevage, la culture...) et de nombreuses activités éducatives seront proposés aux enfants. Ils pourront ainsi observer et s'approcher des animaux (poules, cochons de Bigorre, chèvres, coqs gaulois, brebis...) pour apprendre à mieux les connaître. Une découverte vivante et pédagogique de la nature et du monde rural.

Poney : le centre équestre dispose d'un manège couvert, de plusieurs carrières et de 7 hectares de prés. En complément, une séance d'initiation à l'attelage et une promenade en calèche seront proposées. L'initiation de déroulera sous la conduite de moniteurs diplômés d'État.

Découverte nature : les enfants pourront parcourir les anciens chemins de hallages aménagés en voie verte. Des petites sorties pédestres seront prévues dans les bois environnants.

Sur le centre : diverses activités manuelles, culturelles et sportives seront mises en place par notre équipe d'animation.

ADRESSE

Groupe du CIE Thales
Gîte loisirs de Méry
26, route de Soissons
10170 MÉRY-SUR-SEINE



PYRÉNÉES-ORIENTALES TAUTAVEL

ZONES B/C : DU 25 AVRIL AU 1^{ER} MAI

HÉBERGEMENT

Tautavel, haut-lieu de la préhistoire et à proximité des châteaux Cathares. Tout un programme ! Dominés par les vestiges du château (XIII^e siècle), le village et la vallée du Verdoube accueilleront notre groupe au « Relais soleil Torre del far ». Cette nouvelle structure bénéficie d'une situation privilégiée au cœur des vignes entourées de falaises, les enfants pourront profiter sur place de la piscine extérieure et des salles d'activités. Un séjour riche, pour aller à la rencontre de nos ancêtres, s'exercer aux techniques des hommes de la préhistoire (faire du feu, chasser à la sagaie, peindre une grotte...) et découvrir les joies du cirque (jonglage, équilibre...).

ACTIVITÉS

Cirque : un artiste professionnel proposera aux enfants une initiation très ludique aux différentes disciplines du cirque.

Découverte de la préhistoire : riche de son patrimoine, musée, sites archéologiques, ateliers de découverte et d'initiation seront au programme.

Sur le centre : en plus de la baignade dans la piscine (chauffée) de la structure, divers ateliers d'activités manuelles et d'expression seront mis en place par l'équipe d'animation. Deux minibus seront à disposition pour les déplacements.

ADRESSE

Groupe du CIE Thales
«Relais soleil Torre del far»
Avenue du Verdoube
66720 TAUTAVEL



6/12 ANS
7 JOURS

SOMMAIRE



ADRESSE

Centre du CIE Thales
La Guinalière
17550 DOLUS D'OLÉRON

CHARENTES-MARITIMES LA GUINALIÈRE À OLÉRON

ZONES A/C : DU 18 AU 24 AVRIL



8/12 ANS
7 JOURS

HÉBERGEMENT

La Guinalière, superbe propriété du CIE Thales & Adhérents située au cœur de l'île d'Oléron, s'étend sur 11 hectares de prairies et de bois. Les bâtiments, de style charentais, proposent un hébergement de grande qualité et de nombreuses salles d'activités. Chambres de 4 à 6 lits.

ACTIVITÉS

Motos : sensation et écologie. Des motos électriques, n'occasionnant aucune nuisance sonore, seront à disposition sur notre centre. Spécifiquement adapté à un jeune public, un apprentissage ludique à la conduite sera proposé sous forme de jeux. Différents circuits seront tracés sur notre terrain jouxtant la propriété. L'activité sera encadrée par un éducateur sportif diplômé d'État. Casques aux normes NF, gants, coudières et genouillères seront fournis.

Danse : une expérience inoubliable dans un langage universel. Pour les passionnés de danse, débutants ou danseurs confirmés, les jeunes pourront créer leurs propres chorégraphies en groupe ou en solo. Ils pourront s'exercer à des danses différentes. Les chorégraphies se créeront au fur et à mesure du séjour en fonction des inspirations des uns et des autres et du choix des musiques. Les styles peuvent donc varier : modern jazz, hip hop... Pour aboutir en fin de séjour à un spectacle réalisé tous ensemble.

AUTRES ACTIVITÉS

Découverte de l'île d'Oléron : deux minibus et des vélos seront à disposition pour se rendre sur les lieux d'activités et découvrir les plus beaux sites de l'île (Le Château-d'Oléron, phare de Chassiron, promenade sur les plages face au célèbre Fort Boyard...). Sur le centre, les enfants pourront participer à divers ateliers : pêche à pied, tennis de table, baby-foot et jeux d'extérieurs.

Web radio : des petits reportages seront préparés pendant la journée puis diffusés sur notre radio locale en soirée. Nos jeunes web reporters pourront communiquer avec d'autres séjours du CIE Thales, passer des messages ou de la musique, animer des débats.

IRLANDE COROFIN

ZONE C : DU 18 AU 28 AVRIL

Les dates de départ/retour sont susceptibles de modifications.

HÉBERGEMENT

Situé à 14 km au nord d'Ennis, Corofin est un petit village typique et tranquille du comté de Clare. Le groupe sera accueilli au « Corofin-Hostel », jolie auberge récemment rénovée. Chambres de 2 à 6 lits.

ACTIVITÉS

Découverte de l'Irlande : deux excursions en autocar et des sorties pédestres seront organisées afin de sillonner cette belle et sauvage région irlandaise. Les jeunes pourront ainsi découvrir le parc national du Burren, les falaises de Moher ou des sites médiévaux et archéologiques comme Bunratty Castle.

Un échange avec l'école de Corofin sera mis en place sous forme de rencontres amicales (foot gaélique, danses folkloriques). De manière ludique, à travers ces moments de convivialité et lors des temps de vie quotidienne, une approche de la langue anglaise sera proposée.

Ateliers d'expression et grands jeux compléteront le séjour. Deux véhicules sept places seront à disposition pour les déplacements.

ADRESSE

Groupe du CIE Thales
«Corofin Hostel»
Main Street - Corofin Village
Co. Clare - IRELAND

FORMALITÉS

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité.
- Copie de la pièce d'identité à fournir 2 mois avant la date du départ.
- Autorisation de sortie du territoire.
- Carte européenne d'assurance maladie.

Voir détails p. 20

SOMMAIRE

12/14 ANS
11 JOURS



ANGLETERRE KENT

ZONES A/C : DU 18 AU 24 AVRIL

ZONES B/C : DU 25 AVRIL AU 1^{ER} MAI

HÉBERGEMENT

Implantée au sud-est de l'Angleterre, dans la campagne du Kent, à 3 km de Rochester et 6 km de Canterbury, cette maison traditionnelle transformée en auberge de jeunesse internationale dispose d'un hébergement confortable. Le groupe sera en pension complète. Chambres de 2 à 5 lits.

ACTIVITÉS

Le groupe partira à la découverte du comté du Kent, région surnommée le « jardin de l'Angleterre ». Blotti entre Londres et le continent, il est mondialement connu pour sa beauté naturelle, son héritage historique et ses côtes spectaculaires. Le groupe partira à la découverte des villes de Chatham, Douvres, Canterbury et Londres. Les jeunes pourront visiter de nombreux châteaux, cathédrales, quartiers historiques, jardins, musées et la maison de Dickens, découvrir la jolie bourgade de Canterbury, randonner sur les falaises de Douvres et consacrer une journée à la visite de Londres. Le programme de la semaine sera construit avec les jeunes. En complément des grands jeux et veillées seront organisés sur le centre. Les déplacements se feront en transport en commun.

FORMALITÉS

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité.
- Copie de la pièce d'identité à fournir 2 mois avant la date du départ.
- Autorisation de sortie du territoire.
- Carte européenne d'assurance maladie.

Voir détails p. 20

ADRESSE

Groupe du CIE Thales
Yha Medway
Capstone Road
Gillingham - KENT ME73JE
UNITED KINGDOM

12/15 ANS
7 JOURS



ESPAGNE COSTA BRAVA

ZONES A/C : DU 18 AU 24 AVRIL

12/15 ANS
7 JOURS



SOMMAIRE

HÉBERGEMENT

Située à mi-chemin entre la frontière française et la ville de Gérone, au cœur des parcs naturels du cap de Creus et des Albères, la commune de Llança est un petit village de pêcheurs situé au nord de la Costa Brava. Son patrimoine historique et culturel, la campagne et les montagnes environnantes et, évidemment, la mer en font un lieu idéal pour les vacances. L'auberge de la Costa Brava et son jardin sont près du centre historique, à proximité de la plage et du port. L'hébergement sera en exclusivité pour le groupe du CIE Thales. Chambres doubles, 4 ou 8 lits.

ACTIVITÉS

Lors de leur séjour, les jeunes pourront découvrir en kayak les magnifiques environs du Parc naturel du cap de Creus et du Parc naturel des Aiguamolls de l'Empordà.

En bateau : ils pourront naviguer jusqu'au cap de Creus et profiter ainsi de la plus grande zone côtière inhabitée d'Espagne.

La Costa Brava, bénéficiant d'un ensoleillement exceptionnel, de nombreuses activités de plein air et des visites culturelles seront programmées, notamment à Gerone et Figueras.

Obligatoire : attestation de réussite au test d'aisance aquatique en ACM (accueil collectif de mineurs) délivrée par un maître-nageur pour l'ensemble des activités nautiques.

ADRESSE

Groupe du CIE Thales
Alberg Costa Brava
(antic Alberg l'Estació)
C/ Setcases, 9
17490 LLANÇÀ



FORMALITÉS

- Copie de la pièce d'identité à fournir 2 mois avant le départ
- Autorisation de sortie de territoire
- Carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Carte européenne d'assurance maladie

Voir détails p. 20



PRINTEMPS



AFRIQUE DU NORD LE MAROC

ZONE C : DU 18 AU 28 AVRIL

Les dates de départ/retour sont susceptibles de modifications.

HÉBERGEMENT

Les jeunes séjourneront dans une auberge de montagne dans l'Atlas, chez « l'habitant », dans un Riad de la médina de Marrakech et dans un camp nomade en plein désert.

ACTIVITÉS

Ce séjour donnera l'occasion aux participants de découvrir Marrakech, « la perle du Sud » et les paysages grandioses du Grand Sud marocain.

À Marrakech, les jeunes visiteront la place Djemaa el-Fna et ses spectacles à ciel ouvert : jongleurs, conteurs, charmeurs de serpents et musiciens. Le groupe ira à la découverte de la Médina, cité médiévale fortifiée avec ses allées entremêlées où les souks (marchés) animés vendent étoffes, poteries et bijoux traditionnels... Une rencontre avec des artisans marocains permettra d'apprécier le savoir-faire ancestral profondément ancré dans le patrimoine du Maroc.

L'expédition continuera vers l'Atlas pour une immersion dans la culture berbère et permettra de découvrir ce peuple, ses villages, son histoire et ses traditions.

Puis, direction Ouarzazate surnommée « la porte du désert », trait d'union entre les montagnes du Haut-Atlas, les oasis des vallées du Dadès et du Draa et le plateau désertique du Sud Marocain.

Les jeunes pourront profiter d'une excursion à dos de chameau qui les emmènera au pied des dunes de sable à la découverte du désert de Zagora.

À environ 30 km de Ouarzazate, la visite du ksar Aït-ben-Haddou est incontournable. Construit sur le flanc d'une colline, il s'agit d'un village fortifié protégé par de hautes murailles. À l'intérieur de celui-ci se retrouvent des habitations traditionnelles mais aussi quelques Kasbahs (petites citadelles construites en pisé et décorées de motifs géométriques) représentatives de la culture berbère.

Important : prévoir des chaussures de randonnée, un sac à dos, une popote et un duvet. Les déplacements seront assurés en minibus ou petit bus avec chauffeurs.

SOMMAIRE

14/16 ANS
11 JOURS

FORMALITÉS

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité.
 - Autorisation de sortie du territoire
 - Carte européenne d'assurance maladie.
- Voir détails p. 20

ADRESSE

Communiquée ultérieurement par le directeur du séjour.

ESPAGNE ANDALOUSIE

ZONE C : DU 18 AU 28 AVRIL

Les dates de départ/retour sont susceptibles de modifications.

HÉBERGEMENT

L'Andalousie marie les héritages des plus grandes civilisations. Empreinte de civilisation musulmane, aux confins de l'Europe, cette région, dont le passé puise aux sources de l'Orient mythique, réserve de grandes émotions. Le groupe sera hébergé en demi-pension dans des auberges de jeunesse. Les autres repas seront gérés par l'équipe d'encadrement et les jeunes. Les jeunes devront s'investir dans la gestion des tâches matérielles.

ACTIVITÉS

Séville : chaleureuse, colorée, Séville est un des joyaux de la région. La capitale andalouse est imprégnée par les cultures romaine, musulmane, juive et chrétienne. Point de passage obligatoire pour quiconque vient visiter l'Andalousie, l'Alcázar – au patrimoine de l'UNESCO – est un ensemble de palais, de patios et de jardins luxuriants. C'est un carrefour des civilisations, mélangeant les arts almohade, mudéjar, gothique, Renaissance et baroque. Le groupe ne pourra pas manquer la cathédrale de Séville et la Plaza de España. Il terminera sans doute avec un spectacle de flamenco.

Grenade : célèbre pour sa culture et son histoire très riches, Grenade – Granada – a traversé les cultures romaine, mauresque, chrétienne et juive. De Sacromonte – le quartier gitan – à l'Albaicin –, les rues de Grenade offriront aux jeunes un témoignage du temps qui passe à ciel ouvert. Après l'incontournable palais de l'Alhambra, le groupe pourra se promener dans les jardins du Generalife et rejoindre ensuite la Costa Tropical à Almuñécar, avec son climat subtropical, baignée par une mer aux eaux turquoises.

Cordoue : citée romaine, capitale des émirs et des califes, Cordoue, située sur la rive nord du Guadalquivir, reste un extraordinaire carrefour de cultures. Au cœur de cette ville embaumée par les parfums des fleurs d'oranger et de jasmin, les jeunes pourront visiter de la Mezquita, la mosquée devenue cathédrale (UNESCO), mais aussi l'ancien quartier juif ainsi que les bains et hammam du Hammam de Al Andalus.

Les déplacements se feront par les transports locaux et à pied (prévoir de bonnes chaussures).

14/16 ANS
11 JOURS

FORMALITÉS

- Passeport valide jusqu'au retour.
 - Copie de la pièce d'identité à fournir 2 mois avant la date du départ.
 - Autorisation de sortie du territoire.
- Voir détails p. 20

ANGLETERRE LONDRES

15/18 ANS
7 JOURS



ZONES A/C: DU 18 AU 24 AVRIL

HÉBERGEMENT

Le groupe sera hébergé en demi-pension dans une auberge de jeunesse proche du cœur de la capitale anglaise. Les autres repas seront gérés par l'équipe d'encadrement. Les jeunes devront s'investir dans la gestion des tâches matérielles.

ACTIVITÉS

Découverte de la capitale anglaise à travers divers aspects culturels, architecturaux (les musées, les sites historiques et touristiques) et artistiques.

Culture : Londres propose une très grande diversité de sites à visiter, du London politique et royal avec Trafalgar square, Westminster, Victoria et St James Park au London touristique de Soho, Piccadilly et Covent Garden.

Selon les envies du groupe d'autres visites seront possibles : Canterbury, les campus d'Oxford et de Cambridge. En effet, le programme des visites sera construit avec les jeunes. Il pourra s'imaginer sous forme de rallye, de jeux, etc. en grand groupe ou en petits groupes, toujours accompagnés d'un animateur.

Les déplacements se feront par les transports locaux et à pied (prévoir de bonnes chaussures).

SOMMAIRE

FORMALITÉS

- Copie de la pièce d'identité à fournir 2 mois avant le départ
- Carte d'identité (ou passeport en cours de validité) obligatoire.
- Carte européenne d'assurance maladie.
- Autorisation de sortie du territoire

Voir détails p. 20



ADRESSE

Groupe du CIE THALES
YHA- London Thameside
20 Salter Road - Rotherhithe
LONDON
SE16 5PR ROYAUME-UNI



RUSSIE MOSCOU SAINT-PÉTERSBOURG

ZONE C: DU 18 AU 28 AVRIL

Les dates de départ/retour sont susceptibles de modifications.

HÉBERGEMENT

Le groupe sera hébergé en demi-pension dans des auberges de jeunesse situées à proximité des centres villes. Les autres repas seront gérés par l'équipe d'encadrement. La participation de chacun(e) aux tâches matérielles sera exigée.

ACTIVITÉS

La première moitié du séjour sera consacrée à la visite de Moscou. Puis, le groupe rejoindra Saint-Petersbourg en train.

Moscou : la capitale russe est très étendue (1 100 km²), heureusement, l'essentiel des richesses culturelles se trouve dans la ville.

La célèbre place Rouge et son festival de bulbes polychromes de la cathédrale, le quartier du Kremlin, le Goum et son célèbre magasin «Gastronom N°1», le théâtre Bolchoï, la Douma, le café Pouchkine où boire un chocolat, la maison-musée de Gorki, les rues du quartier de l'Arbat sont avec les nombreux parcs et jardins moscovites autant de visites incontournables.

Saint-Petersbourg : cité grandiose et fastueuse, créée par les meilleurs architectes de Pierre le Grand, visitée par les plus grands philosophes, la ville est un musée à ciel ouvert où l'eau (canaux, rivières, fleuve, lacs, ponts) prend toute son importance. Visites des îles de Petrogradskaya ou l'île aux Lièvres, le musée de l'Hermitage, le musée Fabergé, le quartier où vécut Dostoïevski... Et pour finir en beauté ce périple russe, le groupe prendra l'aéroglysse pour se rendre au palais Peterhof, un palais baroque, rival russe du château de Versailles.

Important : se munir impérativement de chaussures de marche.

ADRESSE

Les adresses des auberges seront communiquées ultérieurement.

SOMMAIRE

16/18 ANS
11 JOURS



FORMALITÉS

- Passeport original : valide 6 mois après la date de retour à adresser au CIE 2 mois avant la date du départ et comportant au moins 3 pages libres à la suite.
- La demande de visa sera prise en charge par le CIE Thales.
- Autorisation de sortie du territoire.

Voir détails p. 20



ATTENTION

Les formalités de ce séjour étant complexes, les inscriptions seront closes au plus tard le 24 janvier.



USA NEW YORK

ZONES A/C (17/18 ANS): DU 18 AU 24 AVRIL

ZONES B/C (15/18 ANS): DU 25 AVRIL AU 1^{ER} MAI

Les dates de départ/retour sont susceptibles de modifications.

HÉBERGEMENT

Le groupe sera logé au cœur de Manhattan dans une auberge de jeunesse. Située dans un bâtiment historique de style Victorien de l'Upper West Side, elle sera le point de départ parfait pour explorer New York City (à seulement deux blocs de Central Park et à 10 mn de métro de Times Square). Les jeunes devront s'investir dans la gestion des tâches matérielles. Tous les repas seront soit confectionnés par le groupe (notamment les petits déjeuners et les pique-niques du midi), soit pris à l'extérieur dans de petits restaurants.

Des quartiers libres pourront être proposés selon la maturité du groupe.

DÉROULEMENT DU SÉJOUR

New York, la ville où tout est plus grand, tout est plus haut qu'ailleurs. Ville de toutes les ethnies, de toutes les cultures, en venant à New York, c'est vivre une immersion totale dans l'innovation, la créativité et le mouvement... C'est surtout vivre une expérience inoubliable.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Visites des principaux sites et musées symboles de l'Amérique moderne : Greenwich Village, Manhattan, l'Empire State Building, Chelsea, la statue de la Liberté, le musée d'art moderne. En fonction d'une thématique choisie par les jeunes et l'équipe d'animation comme le cinéma, la musique ou l'art contemporain, d'autres visites plus insolites pourront être proposées. Se munir de bonnes chaussures de marche.

FORMALITÉS

- Copie du passeport à fournir 2 mois avant le départ
- Autorisation de sortie de territoire
- Passeport valide jusqu'à la date du retour
- Autorisation ESTA payante à établir sur internet par les participants. (Coût : 14\$ à la charge des participants)

Voir détails p. 20

ADRESSE

Groupe du CIE Thales
Hostelling International
New York
891 Amsterdam Ave at West
103rd St, New York,
New York 10025,
ÉTATS-UNIS

SOMMAIRE

FORMALITÉS

- Copie du passeport à fournir 2 mois avant le départ
- Autorisation de sortie de territoire
- Passeport valide jusqu'à la date du retour
- Autorisation ESTA payante à établir sur internet par les participants. (Coût : 14\$ à la charge des participants)

Voir détails p. 20

USA

LOUISIANE LA NOUVELLE-ORLÉANS

ZONE C: DU 18 AU 28 AVRIL

Les dates de départ/retour sont susceptibles de modifications.

HÉBERGEMENT

Les jeunes séjourneront en campings et motels.

ACTIVITÉS

Séjour itinérant aux racines de la musique cajun, du jazz, du blues et du rock.

Ce parcours en Louisiane permettra aux jeunes de remonter le temps le long du Mississippi et de découvrir une image différente des États-Unis loin des gratte-ciels et de la modernité. Dans cette région plate comme une main, ils découvriront ce que les Américains nomment le Deep South, le Sud profond, celui des chênes centenaires, des *rockin' chairs* grinçant sur les terrasses des maisons de planteurs qui bâtit son opulence sur l'esclavage.

Et, pourtant, la Louisiane exerce une attraction irrésistible, c'est la découverte d'une autre Amérique. Sans doute parce qu'au cœur de ce pays, bat le rythme effréné d'une ville : La Nouvelle-Orléans. Une ville de musique, terreau de toutes les inspirations, de tous les rythmes, de tous les genres et pas seulement du jazz.

Nous n'oublierons pas les villes historiques de Natchez ou Natchochez pour rejoindre Memphis si notre élan musical nous y pousse.

Puis nous redescendrons au cœur du pays cajun à Lafayette puis Houma et Thibodaux, région célèbre pour sa musique mais aussi pour ses bayous et sa cuisine. Nous pourrons alors découvrir l'extraordinaire hospitalité de ces Américains francophones. Au cœur des marécages ou des lacs, la faune et la flore seront source d'émerveillement : alligators, tortues et de nombreux oiseaux.

De bonnes chaussures de randonnée seront utiles pour les randonnées et visites.

Nous voyagerons à bord de vans conduits par l'équipe d'encadrement.

ADRESSE

Les adresses des auberges seront communiquées ultérieurement par le directeur du séjour.

LA COMMISSION ENFANCE DU CIE

PRÉSENTATION

La Commission Enfance du CIE Thales & Adhérents est composée d'élus, de responsables de commissions vacances, d'administratifs des CSE et du CIE ainsi que de bénévoles. Peuvent participer ponctuellement à ses travaux, des encadrants de centres de vacances et des professionnels de l'animation. Sa mission est avant tout éducative et pédagogique. Elle se positionne comme soutien pour les familles et les commissions vacances dans leurs démarches d'inscriptions, en leur donnant la meilleure information sur les trois phases constituant le séjour : la préparation, le séjour lui-même, l'après séjour avec son évaluation. Elle agit, bien entendu, en direction de l'enfant, comme garant de qualité des prestations proposées par le CIE. La commission a pour vocation de réfléchir sur les contenus de séjours, leurs évolutions.

Elle intègre dans ses préoccupations les transformations sociétales et sociales afin de mieux les appréhender. Ses travaux se veulent concrets, avec l'élaboration de textes informatifs, préventifs et également « modes d'emploi » pour les familles, les comités et les encadrants. Ses actions peuvent être suivies d'effets immédiats notamment pour l'achat et la mise en place de bibliothèques adaptées selon les tranches d'âge des participants, l'environnement et les thèmes des centres de vacances ou bien dans l'aide à la création d'une exposition itinérante. **Vous pouvez retrouver les textes et travaux en cours de la Commission Enfance sur le site Internet du CIE Thales & Adhérents et sur notre site intranet.** Si vous le souhaitez, vous pouvez également entrer en contact avec ses membres en consultant notre service administratif.

BIEN PRÉPARER SON SÉJOUR

Vous allez inscrire votre enfant dans un centre de vacances du CIE Thales. C'est peut-être la première fois que vous le confiez à une équipe d'animation pour des vacances collectives. Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et nous souhaitons que ces quelques mots facilitent son adaptation et améliorent la qualité de l'accueil que nous lui réservons. Le séjour en centre d'accueil collectif propose un cadre convivial pour des vacances en dehors de la famille.

Votre enfant va rencontrer des camarades, des adultes et pratiquer des activités. Au-delà de ce qu'il va faire ou découvrir, son séjour représente avant tout une expérience humaine unique où les relations dans le groupe lui permettront de s'épanouir, d'acquérir de l'autonomie et de trouver une place dans une micro société basée sur le respect, l'écoute et la participation. Pour

exercer sa responsabilité, le directeur du centre de vacances doit être capable de mettre en œuvre un projet où l'enfant sera au cœur des préoccupations de l'équipe. C'est la mission du CIE de garantir la qualité et le sérieux de l'encadrement, ce que nous nous employons à faire. Pour atteindre cet objectif, c'est toute une chaîne d'énergie, d'idées et de moyens qui se forme : le CIE, les équipes d'animateurs, le directeur du centre mais aussi les comités d'entreprise et leurs représentants, vous, les parents, et bien évidemment les enfants.

Vos enfants, que nous découvrons le premier jour de vacances, arrivent avec leur histoire personnelle, familiale, culturelle mais aussi plus simplement avec leurs habitudes, leurs passions, leurs peurs et quelquefois avec une maladie ou un handicap. Il nous semble essentiel que le directeur du centre de vacances ou la personne responsable des inscriptions puisse avoir connaissance, si besoin est, d'éventuelles difficultés rencontrées par l'enfant ou sa famille.

N'hésitez pas à en discuter ou à nous informer quel que soit le problème, dans le seul but de prendre en compte au mieux les besoins de votre enfant. Pour choisir avec lui un séjour adapté et permettre à l'équipe d'anticiper ses besoins vitaux.

LE RYTHME DE L'ENFANT EN VACANCES

La Commission Enfance du CIE a rédigé ce texte rappelant les obligations que s'impose notre organisme, dès la préparation du séjour et jusqu'à son accomplissement, afin de respecter le rythme de l'enfant en centre de vacances.

Avant l'arrivée de l'enfant sur son lieu de séjour, le CIE s'engage :

- à choisir une implantation dont la structure sera adaptée à la tranche d'âge ainsi qu'aux activités proposées,
- à ne pas programmer de surconsommation d'activités,
- à limiter la cohabitation avec des groupes extérieurs,
- à favoriser la maîtrise des activités (limiter la sous-traitance et les intermédiaires),
- à faciliter le partenariat local afin de développer les activités de proximité,
- à ce que l'effectif du groupe soit cohérent avec les objectifs du séjour,
- à limiter les distances sur les camps itinérants,
- à trouver le moyen de transport le plus adéquat entre le domicile et le centre,
- à affecter pour chaque séjour un encadrement, en nombre et en qualité, en phase avec les orientations concernant le rythme de l'enfant.

SOMMAIRE



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans l'un de nos centres, votre comité vous transmettra les documents suivants :

- a) une fiche d'inscription 3 volets à compléter très précisément et à remettre lors de l'inscription au responsable de votre Commission Vacances Jeunes ;
- b) une fiche sanitaire de liaison rose à joindre dans la pochette Départ et sur laquelle vous devez faire figurer tous les renseignements médicaux qui pourront être utiles pendant le séjour de votre enfant. N'hésitez pas à mentionner dans la rubrique IV (recommandations aux parents) les anomalies ou handicaps légers constatés chez l'enfant (une enveloppe cachetée peut être jointe) ;
- c) une fiche « Trousseau » à mettre dans la valise ou le sac ;
- d) des étiquettes nominatives que vous devrez accrocher aux bagages de votre enfant ;
- e) une enveloppe pochette Départ à remettre le jour du départ à l'accompagnateur du CIE et devant contenir les pièces suivantes : la fiche sanitaire de liaison ; l'argent de poche (pour les moins de 12 ans) ; les justificatifs d'identité (voir paragraphe les formalités page 20) ; les attestations médicales et sportives spécifiées dans les descriptifs des séjours.

DÉPARTS - RETOURS

Les horaires vous seront communiqués dès que possible par votre CSE.

HISTOIRE & VOCATION

Le comité inter entreprises Thales & Adhérents (ex Thomson) existe depuis 1971. Depuis sa création, plusieurs accords élaborés avec la direction générale du Groupe ont modifié profondément sa structure et son mode de financement. Le dernier protocole, signé le 15 octobre 2008, donne la possibilité à tous les CSE d'adhérer au CIE et de faire ainsi bénéficier de nos activités l'ensemble des salariés du Groupe. Cela nous permettra de continuer d'offrir à tous les enfants et adolescents, par la mise en commun de moyens importants, un programme riche et varié.

Le CIE a pour vocation :

- de faire partir le plus grand nombre d'enfants de salariés du groupe Thales, quelle que soit la classe sociale dont ils sont issus ;
- de leur proposer des séjours auxquels ils ne pourraient avoir accès par ailleurs ;
- de les faire participer, au travers de situations collectives, à la mise en place d'un projet commun ;
- de promouvoir l'épanouissement et le respect de l'individu dans un cadre agréable et sécurisant.

CHARTRE ÉDUCATIVE

L'ÉPANOUISSEMENT AU SEIN DU GROUPE

DONNER TOUTE SA PLACE À L'ENFANT

La Convention des Droits de l'Enfant adoptée à l'ONU reconnaît à l'enfant (considéré de sa naissance à sa majorité) un certain nombre de droits élémentaires dont celui du respect de sa personne. Reconnaître que l'enfant est acteur à part entière de la Cité est une nécessité vitale pour le devenir social et économique de nos sociétés et pas seulement une utopie éducative. La participation active aux projets de vie d'un séjour permettra à l'enfant d'en être acteur en exerçant son esprit critique et sa capacité à faire des choix. Pour chacun d'entre nous, avoir des droits implique nécessairement avoir des devoirs envers les autres. Ainsi se pose la question de « comment vivre ensemble ? ».

LE VIVRE ENSEMBLE

Par son organisation, ses espaces de liberté et son absence d'enjeu, le séjour de vacances permet d'apprendre à vivre en collectivité sur des bases citoyennes.

La laïcité : principe organisateur de la vie en société

- C'est l'ouverture à la compréhension des autres, de leur différence dans le respect du pluralisme.
- C'est aussi le combat pour la liberté d'expression de chacun, le combat contre toute forme d'obscurantisme, de discrimination et d'injustice.

Le refus de toute exclusion

- C'est œuvrer contre les inégalités sociales en donnant à tous les enfants les mêmes possibilités d'accéder à un projet collectif.

- C'est donner à chacun la chance d'y trouver sa place.

- C'est aussi favoriser l'accueil des enfants porteurs d'un handicap.

Le respect de chacun

- C'est découvrir et apprendre que la diversité peut être source d'enrichissement plutôt que d'affrontement.

- La vie en groupe implique le respect mutuel et exclut toute forme de violence physique ou morale.

La mixité

- La mixité dans l'organisation des séjours a pour but d'aider les filles et les garçons à trouver leurs marques dans la société.

L'éducation est l'affaire de tous !

Toutes les composantes du CIE : élus, service administratif, équipes d'encadrement participent à la mise en œuvre et au bon déroulement des séjours de vacances. Elles contribuent, de façon complémentaire, à inscrire nos séjours dans un processus éducatif citoyen.

- L'attirance physique ou les sentiments amoureux font partie de la vie de chacun ; cependant, les relations sexuelles ne seront pas autorisées pendant le séjour.

La vie quotidienne

- Avec l'aide des adultes, les enfants apprendront à gérer leur hygiène de vie.

- L'organisation de la vie quotidienne facilitera l'apprentissage de la collectivité et de l'autonomie.

L'APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE

Autonomie n'est pas synonyme d'individualisme. Pour se réaliser, les enfants et les jeunes ont besoin de repères donnés par les adultes. Prendre des initiatives et des responsabilités, surmonter des situations inconnues, amèneront les enfants à acquérir plus d'autonomie et à « grandir ».

LA SOCIÉTÉ ET SES PROBLÈMES

Tout ce qui peut nuire à l'intégrité morale ou physique des jeunes est à proscrire absolument du séjour de vacances collectives.

- Le vol est une forme de violence qu'on ne peut tolérer.

- La loi interdit aux mineurs d'acheter tabac ou alcool.

- Dans nos séjours, le tabac est interdit aux moins de 16 ans.

- L'alcool et les drogues sont interdits.

- Pour les plus de 16 ans, l'éventuelle consommation de tabac sera donc réglementée dans l'espace et le temps. Par souci de prévention, nous avons le devoir de privilégier l'écoute, la compréhension et l'accompagnement des jeunes qui sont confrontés à ces problèmes.

ENVIRONNEMENT

- Par leur implantation, nos séjours s'intègrent à la vie locale et s'adaptent à ses us et coutumes.

- En multipliant les contacts avec les gens du pays ou de la région, les jeunes ouvrent leur esprit au monde environnant.

- Les séjours de vacances permettent aux enfants de prendre conscience de la fragilité et de la richesse de notre environnement naturel. Par des gestes quotidiens, les jeunes pourront acquérir une attitude éco-citoyenne.

COMMENT RÉALISER CES OBJECTIFS ?

L'activité n'est jamais une fin en soi ; elle est l'occasion pour le jeune non seulement de participer mais aussi de tester, dans le contexte du groupe, ses propres capacités. C'est le moyen privilégié utilisé et mis en place par le CIE pour faire vivre cette charte revendicative.

Pour lutter contre le consumérisme, les activités s'inscrivent dans le cadre d'un projet global. Les tranches d'âge rapprochées et les effectifs réduits facilitent la cohésion du groupe et permettent l'organisation et le déroulement de ces activités dans les meilleures conditions.

Elles placent aussi le jeune dans un cadre de vie optimum, lui permettant de développer sa personnalité à travers la vie quotidienne et relationnelle du séjour de vacances.

CONCLUSION

N'oublions pas que les motivations premières de l'enfant et du jeune sont prioritairement de s'amuser, de se faire plaisir ou plus simplement énoncé de « passer de bonnes vacances ». Tout en s'efforçant d'atteindre les objectifs souhaités par les participants et les parents, il est primordial que le séjour en centre d'accueil collectif pour mineurs puisse être une expérience positive à chaque phase de la journée. Que cela soit lors des temps forts dus à la pratique d'activités ou pendant les instants moins intensifs liés à la vie quotidienne en collectivité. La finalité de notre action est d'aider le jeune à trouver sa place dans la société, mais pas n'importe quelle place : celle qui lui permettra au maximum de sauvegarder, de développer sa personnalité, ses valeurs propres, son sens critique, sa liberté de choix, celle qui en contrepartie lui permettra d'apporter un plus à la collectivité.

FORMALITÉS

POUR LES CENTRES FRONTALIERS OU À L'ÉTRANGER

Nous vous prions de vous référer au descriptif de chaque séjour et de lire attentivement la rubrique ci-dessous :

■ **Les ressortissants étrangers** doivent se renseigner auprès de leur ambassade sur les formalités spécifiques en vigueur entre le pays d'origine et celui de la destination.

■ **La carte nationale d'identité ou le passeport valide** du mineur est obligatoire et devra être présenté au moment du départ accompagné de l'autorisation de sortie de territoire et des autres documents selon la destination. (Merci d'être vigilant aux dates de transmission au CIE des copies des documents d'identité précisés).

■ **Autorisation de sortie de territoire.** Elle est de nouveau obligatoire pour les mineurs non accompagnés par l'un de ses représentants légaux pour tous les séjours à l'étranger. Le formulaire (CERFA n° 15646*01) à remplir par vos soins est disponible sur le site internet du CIE dans la rubrique « Formalités ».

Voir aussi <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>.

En cas de remplissage incorrect du document qui est à nous remettre au moment du départ, votre enfant risque de ne pas partir....Soyez attentif !

Attention, le nom du parent signataire du formulaire doit correspondre au nom du parent sur la copie du passeport ou de la carte nationale d'identité à nous remettre aussi au moment du départ.

De plus, si le nom de votre enfant ne correspond pas à l'identité du parent signataire des documents précédents, il est impératif de fournir une copie de votre livret de famille pour les formalités de passage auprès de la police des airs et frontières.

■ **Pour les séjours se déroulant en France**, la carte nationale d'identité n'est plus nécessaire. Cependant, les enfants des sites Thales de province étant fréquemment acheminés sur les centres ou vers les lieux de départs centralisés du CIE par voie aérienne, il est obligatoire de fournir le jour du départ l'originale de la carte d'identité au nom de l'enfant, quels que soient son âge et sa destination finale.

■ **Afin d'anticiper et de réagir le plus rapidement possible** en cas de problème au moment du départ, il est impératif de respecter les horaires de rendez-vous notifiés sur les convocations.

Dans le cas où ces recommandations ne seraient pas respectées, le CIE ne pourrait être tenu pour responsable du non départ de l'enfant.

RECOMMANDATIONS AUX PARENTS

TROUSSEAU

Tout le linge de votre enfant doit être marqué à son nom. Il est indispensable que les vêtements soient adaptés au centre de vacances. À partir de 13 ans, conformez-vous aux indications sur les camps (en particulier, duvet et couverts de camping indispensables).

Attention : le lavage du linge n'est assuré que pour les enfants de moins de 12 ans et pour les séjours de plus de 7 jours.

COURRIER

Le directeur du centre n'oblige pas les enfants à écrire, il ne fait qu'un pointage des lettres envoyées et reçues (en-dessous de 12 ans seulement). Si un enfant n'a pas écrit depuis une semaine, il intervient en lui demandant de le faire. Dans le cas où le contenu d'un courrier vous paraîtrait suspect, prenez immédiatement contact avec le représentant de votre CSE qui s'adressera à nous pour de plus amples informations.

Important : même si votre enfant éprouve des difficultés à vous écrire, n'oubliez pas de lui envoyer de vos nouvelles.

SANTÉ

Traitement en cours : en cas de traitement médical ou de régime, joindre obligatoirement le certificat médical et l'ordonnance dans l'enveloppe « Départ ». Ne jamais mettre les médicaments dans la valise de votre enfant mais confiez-les à l'accompagnateur lors de l'appel.

Dossiers sanitaires : votre enfant doit être muni de la fiche rose sanitaire. Ne vous séparez en aucun cas du livret de santé. Nous vous rappelons les obligations légales relatives aux vaccinations : antivaricelle, antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélite.

Frais médicaux : si votre enfant est malade ou accidenté pendant le séjour, vous êtes prévenu le plus rapidement possible. Le CIE Thales, par l'intermédiaire du directeur, règle tous les frais médicaux (sauf hospitalisation facturée après séjour). Au retour des vacances, les feuilles de maladie et les ordonnances vous sont transmises par le canal de votre Comité afin que vous puissiez les adresser à la Sécurité sociale et à votre mutuelle. En signant la fiche d'inscription, vous vous engagez à rembourser votre CSE du montant des frais médicaux avancés lors du séjour.

COLIS

En aucun cas, n'envoyez de victuailles ou de friandises. L'importance des quantités reçues peut être un sérieux facteur de déséquilibre alimentaire. C'est pourquoi, en cas de non-respect de cette consigne, toutes les friandises ou nourritures contenues dans le colis seront distribuées entre tous les enfants ou retournées à l'expéditeur.

OBJET DE VALEUR

Il est inutile de laisser vos enfants emmener des objets de valeur tels que les jeux vidéos, téléphones portables, bijoux, etc.)

En tout état de cause, le CIE décline toute responsabilité quant à la perte ou la détérioration de ces objets.

SOMMAIRE

PRIX DES SÉJOURS

Nos tarifs sont communiqués directement aux CSE et peuvent être révisés en cas de fluctuation monétaire, conformément à l'arrêté 83/42 du 27/07/1983.

FORMALITÉS

Pour les centres frontaliers ou à l'étranger, nous vous prions de vous référer à la page 20. Les ressortissants étrangers doivent se renseigner auprès de leur ambassade sur les formalités spécifiques en vigueur entre le pays d'origine et celui de destination. Dans le cas où ces recommandations ne seraient pas respectées, le CIE ne pourrait être tenu pour responsable du non départ d'un jeune.

DROITS À L'IMAGE

L'inscription à un séjour proposé par le Comité Inter Entreprises THALES implique, de facto, le consentement des parents pour l'utilisation de supports photographiques et vidéos sur lesquels pourraient figurer leurs enfants. En contrepartie, le Comité Inter Entreprises THALES s'engage à ce que l'intégrité physique et morale des mineurs représentés soit respectée.

VISITES ET COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES

Afin de maintenir un équilibre au sein du groupe d'enfants, les visites des parents sont totalement déconseillées. Ne pouvant interdire le téléphone portable (voir : objets de valeur), nous sommes dans l'obligation d'en limiter l'usage, car les jeunes ont sinon tendance à s'en servir en permanence. Les parents pourront toujours joindre les enfants, en appelant le directeur du centre en cas de problème ou simplement d'inquiétude.

En cas d'urgence, le CIE dispose d'une ligne 24h/24 7J/7 (01) pendant toute la durée du séjour. Un blog (informations préalable au séjour, photos, textes) permet aux parents de suivre la quasi-totalité des séjours. Les parents peuvent se connecter grâce à un mot de passe fourni par les CSE environ 3 semaines avant chaque départ. Ces blogs ont pour vocation de présenter une ambiance générale du séjour au quotidien.

ARGENT DE POCHE

Nous ne saurions trop vous recommander d'être attentif sur ce point, car l'argent de poche est un facteur énorme d'inégalité entre les jeunes : une somme de 15 € à 30 €, suivant l'âge, doit être suffisante pour un séjour en centre de vacances. Au-dessus de 12 ans, le CIE ne contrôle pas l'argent de poche emporté par les jeunes et décline toute responsabilité pour toute somme qui viendrait à être déclarée comme volée ou perdue. Au-dessous de cet âge, l'argent de poche sera mis sous enveloppe marquée au nom de l'enfant et glissée dans la « pochette Départ » qui est à remettre à l'accompagnateur. En cas de perte ou de vol, le CIE décline sa responsabilité ainsi que celle des directeurs pour toute somme ne passant pas par ce canal. À la fin du centre de vacances, l'argent non dépensé sera remis dans la pochette qui vous sera retournée dans les bagages.

ANNULATION D'UN SÉJOUR

Le CIE facturera, en cas de désistement pour une cause non prévue dans son contrat d'assurance annulation (inclus dans le prix du séjour), selon le barème suivant :

- plus de 60 jours avant le départ : 50 € de frais de dossier ;
 - entre 60 et 31 jours avant le départ : 10 % du prix du séjour (la somme ne pouvant être inférieure à 50 €) ;
 - entre 30 et 21 jours avant le départ : 25 % du prix du séjour transport compris ;
 - entre 20 et 8 jours avant le départ : 50 % du prix du séjour transport compris ;
 - entre 7 et 2 jours avant le départ : 75 % du prix du séjour transport compris ;
 - moins de 2 jours avant le départ : 100 % du prix du séjour transport compris.
- Seule la date de réception du mail ou du courrier en provenance du CE confirmant le désistement sera prise en compte pour le calcul des frais d'annulation. Renseignez-vous auprès de votre CSE pour connaître les modalités de fonctionnement de notre assurance annulation.

RETOURS ANTICIPÉS

Cette dérogation ne sera accordée qu'exceptionnellement, sur demande écrite au CIE par l'intermédiaire du responsable vacances de l'établissement, et seulement en cas de force majeure. En cas de manquement grave aux règles de vie du centre de vacances, l'enfant sera, si nécessaire, rapatrié aux frais de ses parents, le prix total du séjour restant acquis au CIE.

ENCADREMENT

Nos directeurs sont soit diplômés BAFD, soit en formation.

75% de nos animateurs sont diplômés BAFA ou en cours de formation.

	DIRECTEUR	ANIMATEURS	ASSISTANT SANITAIRE
MATERNELLE	OUI	1 pour 5	OUI*
COLONIES	OUI	1 pour 8	OUI*
CAMPS FIXES	OUI	1 pour 8	NON*
CAMPS ITINÉRANTS	OUI	1 pour 6	NON*

* Au-delà de 12 ans, pour les centres d'une capacité inférieure à 40 participants, cette fonction est assurée par un membre de l'équipe d'animation.

ASSURANCES

Le Comité Inter Entreprises souscrit pour tous les enfants, adolescents, personnel pédagogique et technique, une assurance couvrant leur responsabilité civile. Par ailleurs, il souscrit une assurance « individuelle accident » et, suivant le cas, une assurance complémentaire pour les séjours à l'étranger. Sont garantis : dommages corporels en cas d'accident, rapatriement médical, responsabilité civile, défense, recours. Sont exclus de la garantie : perte et vol d'effets personnels*, perte ou vol d'objet et de vêtement de valeur, perte ou vol d'argent.

(*) Sauf pour les enfants de moins de 12 ans si les effets sont perdus par défaut de surveillance de l'encadrement.

INFORMATIONS IMPORTANTES

La charte éducative, les recommandations aux parents ainsi que les modalités d'organisation au CIE sont de nature contractuelle.

Depuis 50 ans, des élus, un service administratif et des équipes d'encadrement, animés par une même volonté : faire vivre à vos enfants des vacances éducatives, novatrices et de qualité.

LE CIE EST CONSTITUÉ

d'un service administratif, composé de professionnels, chargé d'appliquer et de gérer les actions élaborées en commun par le bureau et les commissions ; de 16 élus des comités d'établissement, assistés d'un représentant par organisation syndicale représentative ; d'un bureau composé de 6 élus et d'un représentant de chacune des organisations syndicales représentatives dont la mission est de mettre en oeuvre la politique décidée en réunion plénière du CIE ; pour cela, il est aidé par des commissions spécialisées issues des unités du Groupe et par des militants sensibilisés aux problèmes de vacances et de loisirs, qui assurent un travail de réflexion, de proposition et de contrôle.

LE CIE EN QUELQUES CHIFFRES

Chaque année, le CIE organise près de **140 séjours** de vacances pour les jeunes. En 2019, plus de **3 300 enfants** sont partis avec lui. **700 personnes** ont été embauchées pour le fonctionnement des centres. Plus de **48 200 journées vacances** ont été réalisées.



CIE THALES

190, rue d'Estienne d'Orves
CS 70009
92707 COLOMBES Cedex
Tél. : 01 56 47 10 60
Site internet : www.cie-thales.net
N° Immatriculation opérateur :
IM 077 110 013

